

fontaines furent enlevées...
Tout laisse supposer que l'incendie fut allumé par un charbon ardent tombé de la cheminée...

Le second dans une chambre...
Il était environ 14 h., quand des personnes habitant rue Fabert, aperçurent de la fumée s'échappant de la fenêtre du premier étage de la maison...

LA BOULANGERIE ECONOMIQUE DU TILLEUL...
104, rue de Denain - ROUBAIX, distribue comme bénéfices pour 1930 : 22 centimes au pain de 3 livres et pains-raisins; 15 centimes au pain de 2 livres...
Prenez votre pain à la BOULANGERIE ECONOMIQUE DU TILLEUL, qui vous offre ces avantages. - Inscription gratuite.

POUR LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE...
La campagne contre la tuberculose est commencée partout dans toute la France, c'est de la propagande pour l'achat du timbre antituberculeux, du développement de la culture et de la consommation pour sauver des malheureux, pour combattre et prévenir cette terrible maladie...

LA LISTE DES PRIX...
On a vu que dans les premiers prix offerts à ce concours se trouvent outre les 10.000 francs en espèces réservés au premier gagnant, le sempiternel mobilier d'emporter le second et la moto-cyclette qui gagnera le troisième...

Notre Concours des Grandes Vedettes du Cinéma



MARCELLE CHANTAL



4

Découpez et conservez ce numéro d'ordre qui devra être joint à votre avis sur le Bulletin de réponse.

Réservé exclusivement à nos Lectrices et Lecteurs de la région de ROUBAIX-TOURCOING et villes environnantes.

2.027 prix valant plus de 100.000 fr., dont 40.850 fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants. :: ::

PREMIER PRIX. - 10.000 fr. en espèces.

DEUXIEME PRIX. - Une Salle à manger et une Chambre à coucher style moderne chêne massif avec sculptures dans la masse. Valeur : 7.500 fr.

TROISIEME PRIX. - Une moto-cyclette grand tourisme à CV., 350 cmc., 4 temps, 3 vitesses, équipement complet, éclairage et démarrage électrique. Valeur : 5.300 fr.

Puis, une autre moto, des postes de T.S.F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable.

LA LISTE DES PRIX

1.000 fr. au 1.027^e prix. - Un Flacon liqueur Respal, avec bouchon-gebolet. 7 fr. 50
1.028^e au 2.027^e prix. - Une douzaine lames pour rasoir de sûreté. 8 fr. 50
Soit 2.027 prix d'une valeur totale de PLUS DE 100.000 FRANCS, réservés à nos Lecteurs de Roubaix-Tourcoing et environs.

(Lire demain la suite de la liste des prix)

Si vous consommez de la bière, qu'attendez-vous pour adhérer à la BRASSERIE COOPÉRATIVE de MONS-EN-BAROEUL et profiter des énormes avantages qu'elle vous offre ? Elle est la plus puissante avec ses 19.000 adhérents, pour lesquels 230.000 hectares ont été fabriqués l'an dernier.

CONCERT. - C'est aujourd'hui qu'aura lieu à 13 heures dans la salle Plat, rue du Moulin, la tournée de gala organisée par les groupements belges de Watrellos.

VERSEZ UN FLACON D'EXTRAIT VÉGÉTAL CONCENTRÉ T. NOIR, qui ne contient que du sucre et de l'eau et vous obtenez drez instantanément une excellente liqueur de qualité égale aux premières marques (Cherry-Brandy, Anisette, etc.). En vente : Pharm. Droguerie, Herboristeries, Alimentation.

CROIX. - A l'occasion du congrès de Noël An, les cantines scolaires et garderies d'enfants ne fonctionneront pas du 27 décembre au 1^{er} janvier 1931 inclus. Les cantines et garderies reprendront à partir du lundi 5 janvier 1931.

PROFIT DES VIEILLARDS. - 25 fr. de retraite, 100 fr. de pension, 150 fr. de secours, après un séjour, chez M. Noël Delacour, comme chaque année, à l'occasion de Noël, la colonie anglaise n'a pas oublié les vieillards de l'Hospice et le secrétaire-trésorier a accordé quelques douceurs aux vieillards le jour de l'An.

CARTES D'IDENTITE D'ETRANGER. - M. le Commissaire rappelle aux détenteurs de la carte d'identité d'étranger, valable pour des années 1930-1931, qu'ils doivent en demander le renouvellement au cours du premier trimestre 1931. A cet effet, les étrangers pourront se présenter à partir du 13 janvier prochain, au commissariat de police (entrée de l'Hôtel de Ville), munis des pièces ci-après : carte d'identité périmée, livret de famille, quatre photographies de 4 X 4 de face, sans chapeau et de date récente, un certificat de travail délivré par l'employeur. Exceptionnellement le bureau sera ouvert de 8 à 12 heures et de 13 h. 30 à 19 h., du 13 janvier au 31 mars 1931. La durée de validité de la carte se trouve au verso de la première page.

PRIME D'ENCOURAGEMENT. - M. le Percepteur fait connaître aux bénéficiaires de la prime d'encouragement aux familles nombreuses qu'ils devront toucher leur allocation mensuelle avant le 7 janvier prochain. Il est rappelé que les bénéficiaires de la section de 8 à 12 heures et de 13 h. 30 à 19 h., du 13 janvier au 31 mars 1931. La durée de validité de la carte se trouve au verso de la première page.

ASSURANCES SOCIALES. - Il est rappelé qu'un service des Assurances sociales a été créé et qu'il fonctionne à l'ancienne mairie (Maison des œuvres sociales), place de la République, 6. Le bureau est ouvert tous les jours, de 9 à 13 heures et de 15 à 19 heures.

PHARMACIEN DE SERVICE. - M. A. Samson, 8, rue de Lille.

ETAT CIVIL. - Publications : Vicart Georges, employé de banque, à La Madeleine, et Colet Elise, rue de Tripoli, 9; Bonte Anselme, camionneur, à Roubaix; et Dumortier Germaine, piqueuse, rue du Creusot, 39; Chenu Maurice, dessinateur, rue Jean-Jaures, Impasse Deirne, 8; et Bonte Adrienne, contre-dame, à Fiers.

DECES. - Mareschal Charles, 53 ans, manœuvre, rue Colmar, Fort Boulanger, 12; Haliu Maurice, 19 ans, tisserand, rue Mirabeau, 60.

AU FAMILIA. - L'Enfer de l'Amour, gros drame; L'Epouvantail, avec Eddy Polo, aventures.

WASQUEHAL. - APRES LE NOEL DES A. C. DU CENTRE. - Les membres de la section qui n'ont pu assister à la fête de l'Arbre de Noël de jeudi dernier et qui ont des enfants de moins de neuf ans, sont avisés qu'ils doivent retirer les jouets attribués au siège de la section, café de la Cloche, le plus tôt possible.

La salle des Fêtes de l'Amicale du Centre de Watrellos est en voie d'achèvement

Nous avons eu, à diverses reprises, l'occasion d'apprécier les aménagements nouveaux et les améliorations apportées à Watrellos dans le domaine public et nous avons montré comment cette commune, devenue si importante, marchait vers l'avenir avec des moyens sans cesse meilleurs.

UN LOCAL BOUQUET. - En ce moment, on met la dernière main à une belle salle de fêtes dont le cliché montre la coquette façade. Le sous-sol de l'immeuble a été aménagé en vestiaire pour la section de basket-ball et fonctionne à cet usage depuis quelque temps déjà.



LA FAÇADE DE LA SALLE DES FETES

Les amicales laïques sont du nombre et parmi elles il nous faut citer l'Amicale des garçons du Centre qui vient de réaliser une magnifique salle des fêtes, rue Jean-Jaures.

UNE SOCIÉTÉ FLORISSANTE. - A côté de l'école du Centre, que M. Sauvage dirige avec le dévouement et la compétence que l'on sait, l'Amicale de garçons a fondé un groupement très important et dont la vitalité est à citer en exemple. Théoriquement au lendemain de la guerre par M. Lelue, l'Amicale des anciens élèves, est actuellement en développement croissant et sous la présidence de M. Arthur Rommertz, directeur de M. Sauvage, elle compte maintenant 280 membres.

SERVICE DE LA VOIRIE. - Tous renseignements sur demandes d'autorisation de construire, alignement, réparations et modifications aux immeubles et tout ce qui concerne le règlement municipal de voirie et la salubrité seront donnés aux intéressés par la commission composée qui se réunira à la mairie du 1^{er} janvier prochain, 30 décembre, de 14 à 15 h. 30.

CHEZ LES A. C. DU CENTRE. - La permanence établie chaque mercredi au siège de la section des A. C. du Centre, place Fénélon, est suspendue jusqu'au mercredi 11 janvier prochain.

ECHANGE DES CARTES DE MUTILES. - Les mutiles de guerre ayant une invalidité égale ou supérieure à 25 % et dont la carte donnant droit à réduction de tarif sur les lignes de chemins de fer aura expiré au cours du quatrième trimestre 1930 ou du 1^{er} trimestre 1931, sont avisés qu'ils doivent demander l'échange de cette carte à la Mairie 25 gabulet sur présentation du livret de pension de la carte périmée et d'une photo de 3 sur 4.

COURS DE SOLFÈGE. - Ces cours absolument gratuits ont lieu tous les mardis à 19 h., au siège de la Fanfare, 17, rue Jean-Jaures, le jeudi à la même heure au siège de l'harmonie « La Jeune France » où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

DOMMAGES DE GUERRE. - Recherches toutes régions. Frais à ma charge. Paiement comptant. Fonds chez notaire DEGRUYSE, 201, Bd de la Liberté, LILLE. T. 4889

LANNY. - FRATERNELLE DES COMBATTANTS. - La Commission rappelle aux sociétaires que la distribution de jouets aux enfants des membres de la Fraternelle aura lieu aujourd'hui dimanche 28 à 16 h. 30.

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. - Téléphone 9-85
DÉPÔT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

Le dimanche à Tourcoing Au Conseil Municipal

Au cours de sa dernière séance le conseil a examiné le budget du bureau de bienfaisance pour 1931.

RECETTES. - Art. 1. - Loyers de maisons et terrains : 150.000 fr. Malgré la démolition des rues des Orphelins et d'Haure, cet article subit une diminution en raison de l'augmentation de certaines locations et des fermages.

RECETTES. - Art. 2. - Rentes sur l'Etat : 2.100 fr. Cet article est en diminution de 20.000 fr. sur l'exercice précédent par suite d'une vente de rentes faite pour un achat de terrains à la Mairie.

FETES QUADRIENNALES 1931. - Les commerçants du secteur Pont-des-Fris, Virolois, Touquet, Tilleul, sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui dimanche 9 à 9 h. 30 à l'école du Pont des Plats.

RADIO-TOURCOING

32, Rue des Angles - Tél. 913
POSTES LEMOUZ-VULCA
8 LAMPES NU : 700 FRANCS

LE VULGAPHONE

Le merveilleux orchestre électrique
FACILITES DE PAIEMENT

guère, le revenu de ces titres étant de 163.350 francs.

De ce fait, ces revenus ne doivent plus être comptés que pour 45.000 fr. figurant à cet article et le reste figure au compte hors budget du receveur, section « Dommages de guerre ».

Art. 12. - Subvention communale : 735.000 fr.
Art. 13 à 20. - Remboursement des frais d'hospitalisation. Une augmentation de crédits est prévue par suite de la différence des prix de journées.

Art. 21. - Groses réparations : 120.000 fr.
Art. 8 et 10. - Traitement du personnel de l'Administration générale : 131.555 fr. 50 et 81.900 fr. 80.

Art. 12. - Personnel servant : 222.112 fr.
Art. 16. - Mobilier : 99.304 fr. 70.
Art. 17. - Couches : 27.020 fr. Les prévisions de cet article sont en diminution de 4.000 fr. pour la même raison que ci-dessus.

Art. 19. - Pain : 221.593 fr.
Art. 20. - Viande : 519.300 fr.
Art. 21. - Vin, bière : 118.615 fr.

Art. 22. - Comestibles, épicerie : 693.457 fr. 60
Art. 41. - Exploitation de la Ferme du Bourgogne. Comme en exercice nous avons prévu une diminution de 876.000 fr. A titre indicatif, nous donnons ci-dessous les prévisions de services : Frais généraux, 36.750 fr.; main d'œuvre, 190.000 fr.; matériels (nature) : cultures : 41.800 fr.; matériels (bâtiments) : 11.000 fr.; écuries : 68.850 fr. 50; chevaux : 1.200 fr.; matériel : 30.000 fr.; basses-cour : 4.280 fr.; bœufs : 23.800 fr.; porcs : 6.200 fr.; étalages : néant. Total : 825.500 fr. 50.

Art. 43. - Assistance par le Travail : 120.000 fr.

IMPENSES-EXCEPTIONNELLES. - Nous faisons aucune observation à faire sur les travaux de révisions pour la contribution des immeubles de 1930. Les contributions, couverts par l'emprunt de 14.000.000 (forêt) ont été réduites de 14.000.000 fr. (forêt) : 2.735 fr. 25; dépenses : 2.777 fr. 71; 12.267 francs net à 591 fr. 61.

LIQUIDATION D'UNE NOUVELLE CAISSE DE CHÔMAGE. - Le conseil donne son approbation au règlement de ladite caisse de chômage, sous les conditions ci-après :

1. - La Ville de Tourcoing accorde à la Caisse de chômage du Syndicat des transporteurs de Tourcoing et environs une subvention mensuelle de 33 % des secours distribués par la caisse de chômage pendant le mois échu. Cette subvention est allouée dans les conditions déterminées, d'une part, par le présent règlement, et d'autre part, par le décret du 9 septembre 1930 modifié par divers décrets.

2. - La Ville de Tourcoing accorde à la Caisse de chômage adhérente à ladite caisse de chômage et chargée de famille, des allocations pour charges de famille qui sont payées par les fonds municipaux sous les conditions déterminées par le règlement dudit fonds. Le montant total de ces allocations pour chaque ménage ne pourra dépasser neuf francs (9 fr.) par jour.

3. - L'attribution des subventions et allocations susvisées par les paragraphes 1 et 2 ne sera que en cas de chômage involontaire. Elle est considérée comme chômage involontaire, lorsqu'il est constaté que le chômeur n'est pas en mesure de travailler, soit à la journée, soit à l'heure, soit à la semaine.

4. - N'est pas considéré comme chômage involontaire, le chômage résultant de la incapacité de travailler due, soit à la maladie, soit à une infirmité, soit à la vieillesse.

5. - N'est pas non plus considéré comme chômage involontaire le chômage résultant de la mise en grève ou de la fermeture d'une usine depuis moins de 8 jours avant la mise en grève de l'établissement.

6. - Tout chômeur pour lequel la caisse de chômage postule au bénéfice de la subvention ou des allocations pour charges de famille, devra, de son inscription personnelle, verser à la caisse syndicale, être dirigé par celle-ci sur le fonds municipal de chômage. Le chômeur devra être muni d'un certificat de chômage délivré par le patron employeur ou d'une carte de présentation de la caisse syndicale. Le fonds municipal prendra, en outre le chômeur et le passera au bureau municipal de placement qui s'efforcera de lui trouver un emploi dans sa profession.

7. - La caisse syndicale devra fournir au directeur du fonds municipal de chômage, chaque samedi une feuille de contrôle des chômeurs admis aux secours. Cette feuille indiquera les noms, prénoms, date de naissance, adresse des chômeurs, ainsi que le détail de leur prise en charge. Elle devra, chaque mois, être remplie de renseignements personnels effectués les mois précédents. Ces renseignements seront : a) noms, prénoms, adresses et professions des chômeurs; b) période de temps pendant laquelle le chômeur aura touché l'allocation de chômage; c) nombre de jours payés; d) taux du secours journalier; e) montant des secours payés; f) renseignements personnels.

8. - Fixe à 33 % la participation de la Ville aux charges, à titre de secours, que ladite caisse aura à supporter dans l'avenir en application des règlements sous réserve que les chômeurs résident effectivement à Tourcoing pour bénéficier de la subvention de la Ville, et que ladite subvention sera versée en présent comptant par le fonds municipal de chômage.